

FIN DU CONFLIT DE LA STEF MONTBARTIER – ANALYSE DU PROTOCOLE SIGNE PAR LA CGT

Après 6 semaines d'une grève dure, la CGT a mis un terme à sa lutte par la signature d'un protocole de fin de conflit qui semble plus avantageux que celui qui avait été signé par FO deux semaines auparavant.

Protocole FO du 7 janvier 2021	Protocole CGT du 25 janvier 2021
Intéressement exceptionnel de 200 €	IDEM
<u>1^{er} janvier 2021</u> : Augmentation générale des salaires de 15 € bruts pour tous les salariés	<u>1^{er} janvier 2021</u> : Augmentation générale des salaires de 35 € bruts pour tous sauf cadres
<u>1^{er} juin 2021</u> : Augmentation générale des salaires de 20 € bruts pour les ouvriers et employés	<u>1^{er} janvier 2022</u> : Augmentation générale des salaires de 15 € bruts pour tous sauf cadres
<u>1^{er} janvier 2021</u> : passage du coefficient 110L à 115 pour les opérateurs de la mécanisation ayant 6 mois d'ancienneté révolus (= +12 € brut par mois)	IDEM
<u>1^{er} janvier 2021</u> : Augmentation du panier jour de 0.65 € net / jour (= +12 € net par mois) et une indemnité de transport de 0.46 € net /jour (= + 8 € net par mois)	<u>1^{er} janvier 2021</u> : Augmentation du panier jour de 1,30 € net / jour (= +23 € net par mois) et une indemnité de transport de 0.46 € net /jour (= + 8 € net par mois)
Finalisation de l'avenant à l'accord d'intéressement 2021 (soit + 14 à 30€ par trimestre)	Article supprimé
Clôturer sur 2021 le groupe de travail sur la valorisation des compétences	Article supprimé
Etalement des retenues de grève sur 4 mois à compter du mois de février	Etalement des retenues de grève sur 18 mois à compter du mois de janvier
	Possibilité de demander une avance sur salaire aux grévistes et de poser 5 jours de congés sur la période de grève pour en limiter l'impact financier

De fait, le protocole CGT exclut les cadres des avancées obtenues à l'avantage des ouvriers. De plus, le protocole s'étalant sur 2022, les NAO 2022 sont d'ores et déjà menées, et les retenues sur salaire s'étalant sur 18 mois (2022) il sera difficile de refaire un mouvement de grève, que ce soit pour les NAO ou pour un sujet national tel que l'attaque contre la réforme des retraites. Mais globalement, l'enveloppe financière accordée reste la même, seule la répartition en est différente .